*Une éducation de qualité pour tous les enfants*

|  |  |
| --- | --- |
|  | *Les revues sectorielles conjointes dans le secteur de l’éducation :* * *Guide pratique pour l’organisation de revues efficaces*
 |

Outils pour les échanges d'expériences entre pays

 Complément à la publication :

Quatre outils sont présentés ici pour faciliter l’organisation d’échanges entre pays et l'apprentissage entre pairs, en s’appuyant sur les cinq dimensions des revues sectorielles conjointes. Ces outils ont été conçus pour encourager l’adoption d’une approche structurée et ciblée des échanges d’expériences :[[1]](#footnote-1)

**1.** Guide de lecture à l’intention des participants qui se préparent à observer une revue sectorielle conjointe

**2.** Grille d’observation pour faciliter l’observation des pratiques de conduite d’une revue sectorielle conjointe

**3.** Guide de discussion pour la conduite de séances de réflexion autour des revues visant à faciliter les débats pendant les échanges entre pays sur la revue sectorielle conjointe

**4.** Modèle—Plan d’amélioration de la revue sectorielle conjointe permettant de définir les principales actions à mener dans les différents pays, sur la base des enseignements tirés des échanges.

Note : Il est recommandé de lire le document intitulé Revues sectorielles conjointes dans le secteur de l’éducation — Guide pratique pour une organisation efficace[[2]](#footnote-2)— en particulier le chapitre 2 (Cadre d’efficacité de la revue sectorielle conjointe), et la section consacrée aux échanges d'expériences entre pays.

**Conseils d’utilisation :**

***Pour les participants qui se préparent à observer une revue sectorielle conjointe***

Pour que vous puissiez tirer le meilleur parti de votre participation à la revue sectorielle conjointe et participer à des discussions constructives avec les autres participants, nous vous recommandons de vous familiariser avec les documents suivants afin de pouvoir vous y référer ultérieurement.

Bien comprendre la teneur de ces documents vous aidera à étayer vos observations et votre analyse pendant la revue.

| **documents sectoriels** | **DISPONIBLES ?** | **Notes/OBSERVATIONS** |
| --- | --- | --- |
| 1. Plan sectoriel de l’éducation (PSE) ou plan de transition de l’éducation (PTE) en cours |  |  |
| 2. Plan opérationnel annuel ou pluriannuel  |  |  |
| 3. Rapport annuel de mise en œuvre  |  |  |
| 4. Termes de référence de la revue sectorielle conjointe |  |  |
| 5. Ordre du jour de la revue |  |  |
| 6. Aide-mémoire établi lors de la revue précédente |  |  |
| 7. Autres documents éventuellement utiles pour la revue  |  |  |

**Outil 1 : Guide de lecture**

**NOTES/OBSERVATIONS**

**NOTES/OBSERVATIONS**

1. Plan sectoriel de l’éducation ou plan de transition en cours

Un *plan sectoriel de l’éducation (PSE)* ou un *plan de transition de l’éducation (PTE)* est un instrument de politique générale élaboré sous la responsabilité du gouvernement dont il traduit la vision concernant le développement du système éducatif national sur une période donnée. Lors de l’examen des principaux documents de planification sectorielle, il est conseillé de réfléchir aux aspects suivants du PSE/PTE :

• Type de plan, période couverte, date d'endossement et sous-secteurs couverts

• Énoncé de la mission du PSE/PTE indiquant l’orientation générale du plan

• Principaux défis à relever dans le secteur et causes sous-jacentes

• Principaux programmes et/ou activités du PSE/PTE prévus pour la durée du plan

• Coûts du plan et sources de financement correspondantes (internes ou externes)

• Cadre de financement du PSE/PTE (prévisions budgétaires nationales et ressources allouées au secteur)

• Cadre de résultats et modalités de mise en œuvre

• Mécanismes de suivi et d’évaluation

2. Plan opérationnel annuel ou pluriannuel

Les plans opérationnels à court ou moyen terme traduisent la vision stratégique du secteur de l’éducation en programmes et projets concrets pour aider à atteindre les objectifs globaux de l’éducation. Ils indiquent les entités compétentes, les responsables de la mise en œuvre et les budgets d’exécution. Lors de l’examen du plan, il est conseillé de réfléchir aux éléments suivants :

• Cohérence et alignement du plan opérationnel sur les priorités stratégiques et les programmes
du PSE/PTE

• Pour chaque programme et activité : informations sur le calendrier, les intrants et les extrants, les rôles et les responsabilités, les coûts unitaires et globaux, les déficits financiers à combler et la ou les source(s) de financement

• Alignement du plan opérationnel sur la structure administrative du ministère

• Montant estimatif des ressources financières disponibles et contributions des partenaires de l’éducation

3. Rapport annuel de mise en œuvre

Le *rapport annuel de mise en œuvre* du PSE est le principal document de travail utilisé pour soutenir et informer les débats. Il donne un aperçu de la situation financière du secteur pour l’année en question et des résultats obtenus en regard des mesures prévues et des indicateurs fixés dans le PSE. Lors de l’examen du rapport, il est conseillé de réfléchir aux éléments suivants :

• Progrès réalisés dans le secteur par rapport aux indicateurs du cadre de résultats du PSE/PTE (connaissance des domaines et sous-secteurs couverts)

• Rapport sur les résultats de la mise en œuvre du plan opérationnel annuel ou pluriannuel, aligné sur le PSE/PTE

• Rapport sur les dépenses d’éducation au niveau des programmes ou activités du PSE/PTE (financées par des ressources internes ou externes)

• Rapport sur les dépenses d’éducation

• Revue des points forts et des points faibles dans la mise en œuvre du PSE/PTE

• Rapport sur la mise en œuvre des recommandations issues de la précédente revue

 4. Termes de référence de la revue sectorielle conjointe

Les Termes de référence de la revue sectorielle conjointe décrit, dans un document succinct, les objectifs de la revue et la méthode ainsi que les résultats visés. Lors de l’examen des Termes de référence, il est conseillé d’accorder une attention particulière aux éléments suivants :

• Finalité, objectifs et résultats attendus de la revue sectorielle conjointe

• Méthode retenue pour produire les résultats visés (établissement et diffusion du rapport annuel de mise en œuvre, approche suivie pour la réunion et les débats consacrés à la revue, procédure de formulation des recommandations, élaboration et approbation de l'aide-mémoire)

• Liste des participants (parfois jointe à l’ordre du jour)

5. Ordre du jour de la revue sectorielle conjointe

L’ordre du jour de la réunion consacrée à la revue sectorielle conjointe est souvent inclus en annexe des Termes de référence de la revue. Lors de l’examen de l’ordre du jour de la revue, il est conseillé d’accorder une attention particulière aux éléments suivants :

• Organisation des débats de la réunion consacrée à la revue et système de coordination entre les séances plénières et les sessions des groupes de travail

• Différents rôles : présentateurs, animateurs et autres intervenants

• Questions et domaines thématiques couverts et liens avec les priorités du plan

• Cohérence entre les objectifs décrits dans les Termes de référence de la revue et les modalités d’organisation de la réunion

6. Aide-mémoire établi lors de la précédente revue sectorielle conjointe

*L’aide-mémoire* est le document qui fournit des informations sur les accords collectifs conclus, les recommandations formulées et les décisions prises pendant la revue pour améliorer la planification, la mise en œuvre et le suivi du PSE/PTE. Du fait que les décisions prises lors de la revue précédente y sont consignées, l’aide-mémoire sert essentiellement de cadre de redevabilité et il est donc important de l’examiner avant la prochaine revue. Il est conseillé d’accorder une attention particulière aux éléments suivants :

• Types de recommandations, acteurs responsables et échéanciers

• Appui politique à l’aide-mémoire établi lors de la revue précédente

• Plans d’action, le cas échéant

7. Autres documents utiles pour la revue sectorielle conjointe

Le corpus de documents de la revue contient parfois d’autres documents qui peuvent fournir des informations utiles aux participants. Il peut s’agir d’un ensemble de données ou d’études analytiques émanant d'un ou de plusieurs partenaires de développement ou organisations de la société civile qui aident à recenser les problèmes sous-jacents du secteur ou fournissent des éléments pour appuyer les débats, par exemple :

• Analyse du secteur de l’éducation ou autre diagnostic du secteur (version préliminaire ou finale)

• Rapport ou ensemble de données issues de l’enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS)

• Enquêtes démographiques et sanitaires (DHS)

• Rapport du Cluster éducation

• Rapport d’organisations de la société civile ou de syndicats d’enseignants

 Outil 2 : Grille d’observation

Conseils d’utilisation :

*Pour les participants qui observent une revue sectorielle conjointe dans un pays partenaire ou dans leur propre pays*

• Cette grille d’observation vise à faciliter l’observation pendant la revue sectorielle conjointe et à approfondir la réflexion sur les cinq dimensions d’une revue efficace.

• Elle peut être utilisée dans le cadre d’une initiative d’échanges de connaissances (première colonne) et/ou dans le pays de chaque participant (deuxième colonne).

• En facilitant la réflexion sur la revue observée, cette grille peut aider les délégations invitées à faire des suggestions aux organisateurs de la revue dans le pays hôte ou dans leur propre pays.

• Dans la grille, veuillez donner votre avis sur la qualité de la revue observée et indiquer les problèmes/améliorations à prendre en compte pour l’organisation des futures revues.

 Dimension 1 : INCLUSIVE ET PARTICIPATIVE

|  | REMARQUES CONCERNANT LA REVUE SECTORIELLE CONJOINTE OBSERVÉE | REMARQUES CONCERNANT VOTRE REVUE SECTORIELLE CONJOINTE  |
| --- | --- | --- |
| Comparez la liste des participants présents à la revue avec la liste prévue. Qui sont-ils et quelle organisation ou administration représentent-ils ? Y a-t-il des absences notables ? Certaines catégories de parties prenantes sont-elles surreprésentées, et si oui, lesquelles ? |  |  |
| Observez et décrivez la participation des personnes présentes. Tous les participants écoutent-ils attentivement ? Sortent-ils de la salle pour discuter en aparté ? Font-ils (ou ont-ils l’air de faire) autre chose ? |  |  |
| La plupart des participants contribuent-ils efficacement au débat ? À votre avis, les observations de certains participants sont-elles redondantes, hors de propos ou motivées par des intentions cachées ? |  |  |
| La revue conjointe a-t-elle été organisée par le ou les ministère(s) de l’Éducation ou organisée, semble-t-il, conjointement par le gouvernement et ses partenaires ? |  |  |
| Quelle est l’attitude des principaux partenaires de développement à l'égard du gouvernement ? Soutiennent-ils activement le processus, ou semblent-ils y participer en tant que simples « spectateurs » ? |  |  |
| Observez et décrivez les interactions entre les présentateurs et les participants. Notez le degré de participation, la nature des interventions, l’ouverture à la diversité des points de vue, la transparence des organisateurs, le respect du protocole pendant les plénières/sessions des groupes de travail, etc. |  |  |
| Le déroulement et/ou la qualité de la revue se ressentent-ils de certains problèmes logistiques (liés par ex. au matériel ou aux installations, à l›absence de participants clés ou de membres du personnel d’appui, etc.) ? Qu’aurait-on pu faire différemment ? |  |  |

 Dimension 2 : ALIGNÉE Sur DES CADRES POLITIQUES COMMUNS

|  | REMARQUES CONCERNANT LA REVUE SECTORIELLE CONJOINTE OBSERVÉE | REMARQUES CONCERNANT VOTRE REVUE SECTORIELLE CONJOINTE  |
| --- | --- | --- |
| Dans quelle mesure le PSE/PTE définit-il le périmètre et les documents de la revue ? |  |  |
| D’après ce que le guide de lecture (outil 1) vous a appris sur la planification sectorielle et les documents d’appui de la revue sectorielle conjointe, le processus de suivi de la revue correspond-il ou non, à votre avis, au contenu du PSE/PTE (couverture du secteur et des sous-secteurs, programmes et activités, type de financement interne ou externe, etc.) ? |  |  |
| À votre avis, quel est le degré d’adhésion (et d'appropriation) des participants aux stratégies nationales de développement et d’éducation ? Pensez-vous que le degré d’adhésion est le même pour tous les participants ? |  |  |
| Les participants contribuent-ils aux débats de la revue en mentionnant les programmes et activités prévus dans le PSE/PTE et ses plans opérationnels ? |  |  |
| Les partenaires de développement et les organisations de la société civile ont-ils la possibilité de mentionner et expliquer leur contribution à la mise en œuvre du PSE/PTE et de ses plans opérationnels ? Estimez-vous que les exposés et les interventions des partenaires de développement et des organisations de la société civile correspondent aux stratégies du PSE/PTE, ou avez-vous l’impression que les partenaires parlent de leurs propres projets ? |  |  |
| Décrivez la façon dont la revue sectorielle conjointe permet d’évaluer les performances du secteur par rapport au cadre de résultats du PSE/PTE et oblige les partenaires à honorer l'engagement qu'ils ont pris d'atteindre les différents objectifs du PSE/PTE. |  |  |

 Dimension 3 : FONDÉE sur des donnÉes EMPIRIQUES

|  | REMARQUES CONCERNANT LA REVUE SECTORIELLE CONJOINTE OBSERVÉE | REMARQUES CONCERNANT VOTRE REVUE SECTORIELLE CONJOINTE  |
| --- | --- | --- |
| Les principales conclusions et l’analyse du rapport annuel ont-elles été présentées aux participants ? Si oui, veuillez décrire la façon dont elles ont été présentées, et par qui. |  |  |
| Dans l’ensemble, les participants à la revue semblent-ils d'accord avec l'analyse et les données présentées dans le rapport ? Mettent-ils en cause l’exhaustivité et la fiabilité des données et de l’analyse présentées dans le rapport ? |  |  |
| La procédure de collecte de données servant de base à l’analyse présentée dans le rapport a-t-elle été expliquée ? Si oui, qui était responsable de cette tâche, qui y a participé et combien de temps a-t-elle pris ? |  |  |
| Quelqu’un a-t-il mentionné des retards ou des difficultés dans la collecte de données susceptibles de compromettre la fiabilité des données ? D’autres données et analyses produites par les partenaires de développement et les organisations de la société civile ont-elles été utilisées pour le rapport ?  |  |  |
| Qui était chargé de rédiger le rapport ? S’il s’agissait d’un consultant externe (national ou international), quels étaient ses rapports de travail avec l’administration nationale ? |  |  |
| Quel processus de consultation a-t-on utilisé pour finaliser le rapport ? Y-a-t-il eu des possibilités d’émettre des observations ? |  |  |
| À quel moment le rapport a-t-il été communiqué aux participants ? Si elles l’ont reçu à l’avance, les différentes catégories de participants sont-elles d’accord avec les données et les analyses présentées dans le rapport ? |  |  |
| Que pensez-vous de la qualité générale des données présentées ? Sont-elles suffisamment ventilées (par région, sexe, groupe ethnique, handicap, groupe linguistique, niveau socioéconomique) pour éclairer les discussions sur les inégalités et l’exclusion dans le système éducatif ? |  |  |

 Dimension 4 : OUTIL DE SUIVI

|  | REMARQUES CONCERNANT LA REVUE SECTORIELLE CONJOINTE OBSERVÉE | REMARQUES CONCERNANT VOTRE REVUE SECTORIELLE CONJOINTE  |
| --- | --- | --- |
| À votre avis, dans quelle mesure la revue sectorielle conjointe permet-elle d’évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du PSE/PTE et de son plan opérationnel annuel ou pluriannuel au cours de l’année précédente (c.-à-d. rétrospectivement) ? Les données permettent-elles aux participants de déterminer si les objectifs du PSE/PTE ont été atteints ? |  |  |
| Dans quelle mesure la revue sectorielle conjointe permet-elle aux participants de suivre les résultats obtenus dans le domaine de l’éducation en termes d’équité, d’efficacité et d’apprentissage ? Les participants utilisent-ils les données et les conclusions présentées dans le rapport annuel de mise en œuvre pour éclairer les débats ? |  |  |
| La revue sectorielle conjointe permet-elle aux participants de suivre et d’évaluer la mise en œuvre d'interventions particulières et leur impact sur le système éducatif ? |  |  |
| À votre avis, dans quelle mesure la revue sectorielle conjointe permet-elle de suivre la mise en oeuvre des recommandations approuvées lors de la revue précédente ? A-t-il été donné suite aux recommandations précédentes ? Si ce n’est pas le cas, pour quelles raisons ? |  |  |
| La revue sectorielle conjointe permet-elle d’analyser les obstacles à la mise en œuvre des programmes d’éducation ou à l’identification de solutions appropriées ? À votre avis, tous les partenaires sont-ils d'accord sur les problèmes et les solutions recensés ? |  |  |
| Les données financières présentées permettent-elles aux participants de mener des débats concernant l’octroi de financements efficaces, équitables et adéquats à l’éducation ? Les participants examinent-ils les apports des bailleurs de fonds et leur niveau de prévisibilité ? |  |  |
| À votre avis, les partenaires de développement peuvent-ils utiliser la revue sectorielle conjointe dans le cadre de leur mécanisme de suivi-évaluation ? |  |  |

 Dimension 5 : un instrument de changement

|  | REMARQUES CONCERNANT LA REVUE SECTORIELLE CONJOINTE OBSERVÉE | REMARQUES CONCERNANT VOTRE REVUE SECTORIELLE CONJOINTE  |
| --- | --- | --- |
| Comment les participants sont-ils parvenus à un accord sur les recommandations à mettre en œuvre ? Qui a participé au processus ? Globalement, comment décririez-vous le processus d’adoption des recommandations (facile, difficile, etc.) ? |  |  |
| À votre avis, les recommandations prennent-elles bien en compte les difficultés et obstacles recensés lors de la revue ? (Si ce n’est pas le cas, veuillez préciser.) |  |  |
| À votre avis, les séances plénières et les sessions des groupes de travail sont-elles des moyens efficaces pour élaborer les recommandations de la revue ? Veuillez développer votre réponse. |  |  |
| Veuillez décrire la procédure suivie pour rédiger et valider l'aide-mémoire de la revue. Les participants ont-ils été informés de l'échéancier, ainsi que des rôles et des responsabilités de chacun pendant ce processus ? |  |  |
| Existe-t-il un mécanisme visant à assurer le suivi de l’application des recommandations tout au long de l’année ? Si oui, estimez-vous qu’il est efficace ? |  |  |
| À votre avis, cette revue sectorielle conjointe permettra-t-elle d’influencer les décisions lors du prochain cycle du PSE/PTE ? Veuillez expliquer votre réponse. |  |  |
| Quelle est votre impression générale sur la revue sectorielle conjointe ? Qu’auriez-vous fait différemment ? Quelles améliorations ou modifications recommanderiez-vous aux organisateurs de la prochaine revue ? |  |  |

Outil 3 : Guide de discussion pour la conduite de séances de réflexion autour des revues

Conseils d’utilisation :

• Ce guide vise à faciliter les échanges entre les participants à la revue sur les points essentiels concernant la préparation, la conduite et le suivi d’une revue afin d’en tirer des enseignements.

• Il entend aider l’animateur à susciter un débat entre les organisateurs de la revue, soit dans un pays particulier soit dans le cadre d’une initiative d’échanges d'expériences avec les parties prenantes de différents pays.

• Il peut être utilisé pour réfléchir aux revues précédentes, notamment en recensant les questions qui demanderont une attention accrue lors de la prochaine revue. Les trois premières dimensions ayant une influence sur les deux suivantes, il est recommandé de les traiter dans l’ordre.

• Vu le grand nombre de questions, il n’est pas nécessaire de tenter d’y répondre en une seule réunion. L’animateur est invité à choisir les questions les plus pertinentes au regard du contexte des débats et du thème de la journée considérée.

|  |
| --- |
| Dimension 1 : INCLUSIVE ET PARTICIPATIVE |
| **1. À votre avis, dans quelle mesure la revue sectorielle conjointe est-elle *inclusive* ?***Guide de discussion :*• Quelle est la procédure de sélection des participants à la revue ? Comment l’envoi des invitations est-il fait ?• Les participants suivants sont-ils invités : représentants des sections politiques et techniques du ou des ministères de l’Éducation, des partenaires de développement, du ministère des Finances, des ministères connexes (ministère de la Jeunesse et des Sports, par exemple), des bureaux de l’éducation au niveau déconcentré ou décentralisé, des syndicats d’enseignants/syndicats de l’éducation, des organisations de la société civile nationales et locales, des associations de parents d’élèves ? • Quelles sont les parties prenantes absentes ? Quelles sont les raisons données pour expliquer leur absence (refus/pas invité) ? • Quel est le nombre total moyen de participants ? À votre avis, ce nombre se prête-t-il à un dialogue efficace ? |
| **2. À votre avis, dans quelle mesure les parties prenantes *participent*-elles efficacement à la revue ?***Guide de discussion :*• Quel est le degré de participation des différentes parties prenantes pendant la réunion ? Quels groupes (le cas échéant) ne participent pas activement ? Pour quelle raison, à votre avis (trop de participants, manque d’expérience de ce type de dialogue, compétences d’animation inadéquates, dialogue limité ou tendu, problématique hommes-femmes) ?• Les organisations de la société civile participent-elles activement à la revue ? Sous quelle forme ? Leurs contributions sont-elles accueillies favorablement par les organisateurs de la revue ?• Les autorités politiques de haut niveau participent-elles à la revue ? La présence de représentants ministériels facilite-t-elle ou entrave-t-elle le dialogue ? |
| **3. Comment décririez-vous les *interactions* entre les présentateurs et les participants pendant les débats ?***Guide de discussion :*• Les participants sont-ils systématiquement invités à faire part de leurs réactions après les présentations ?• En général, sous quelle forme ou dans quel but réagissent-ils (présenter des informations supplémentaires, contester ce qui a été dit, faire part de l’expérience de leur pays, analyser les causes des problèmes, exposer des exemples de bonnes pratiques, proposer des recommandations) ? • Un groupe particulier domine-t-il les débats ?• Les présentateurs et les organisateurs de la revue ont-ils tendance à tenir compte des réactions des participants ? |
| **4. La revue sectorielle conjointe est-elle *organisée de manière efficace*?***Guide de discussion :*• Qui est chargé d’organiser/de gérer la préparation de la revue (planification des événements et rédaction de rapports) ainsi que les séances plénières et sessions de groupes de travail ? • Les modalités d’organisation relèvent-elles des procédures habituelles de S&E du ministère ou des structures nationales de dialogue et de coordination (Groupe local des partenaires de l’éducation/GLPE) ?• Dans quelle mesure le ministère de l’Éducation s’implique-t-il dans l’organisation de la revue (comparé à l’appui fourni par les bailleurs de fonds et les consultants internationaux) ?• Dans quelle mesure les acteurs gouvernementaux (aux niveaux interdépartemental, interministériel, national et infranational) s’impliquent-ils dans l’organisation de la revue ? • Tous les services ministériels (techniques et non techniques) participent-ils à la réunion ?• La qualité des débats est-elle entravée par certains problèmes logistiques ?  |
| **Dimension 2 : ALIGNÉE SUR DES CADRES POLITIQUES COMMUNS**  |
| **1. Le ou les *cadres politiques* pertinents ont-ils été bien utilisés pour définir la portée de la revue sectorielle conjointe ?** *Guide de discussion :*• Un PSE/PTE a-t-il été mis en place ? Le plan a-t-il été approuvé par tous les partenaires de l’éducation ? • Les participants semblent-ils connaître les principaux objectifs et stratégies du PSE/PTE ?• Le rapport annuel de mise en œuvre a-t-il fait l’objet d’une large diffusion ? À votre avis, est-il bien aligné sur le PSE/PTE ou équivalent (et leurs composantes opérationnelles), en tant que cadre politique commun, et en rend-il bien compte ? • Le cadre politique pour le secteur de l’éducation et le rapport annuel de mise en œuvre sont-ils régulièrement mentionnés lors des présentations et/ou des débats de la revue ? |
| **2. Votre pays procède-t-il à des *revues parallèles* du PSE/PTE ?***Guide de discussion :*• Le ministère de l’Éducation publie-t-il des rapports à l’intention des bailleurs de fonds, outre ceux établis à l’appui de la  revue ? (analyse des indicateurs liés aux décaissements, autres rapports sur les projets des bailleurs de fonds ou établis à la demande de ces derniers pour information/actualisation, par exemple)• Certains partenaires de développement procèdent-ils à des examens annuels des performances du secteur ou des projets en dehors de la revue sectorielle conjointe ?• Comment pourrait-on élargir la portée des moyens investis pour réduire les coûts de transaction et/ou améliorer l’alignement sur le cadre politique ?  |

|  |
| --- |
| **Dimension 3 : FONDÉE SUR DES DONNÉES EMPIRIQUES** |
| **1. Quelles sont les *sources d’information* utilisées pour établir le rapport annuel de mise en œuvre, et sont-ils fiables ?***Guide de discussion :*• Dans quelle mesure le rapport annuel de mise en œuvre s’appuie-t-il sur les données provenant des SIGE et d’enquêtes nationales, les rapports financiers, les rapports de suivi-évaluation, les rapports thématiques commandés, les données scientifiques (telles que les études d’impact), les rapports des organisations de la société civile, les rapports sur les activités de terrain, etc. ? • Qui produit ces documents d’appui et ces données ? • Les membres du GLPE ont-ils participé à l’élaboration du rapport annuel de mise en œuvre ? |
| **2. Dans quelle mesure le rapport annuel de mise en œuvre et les débats de la revue sectorielle conjointe *se fondent-ils sur l’analyse* des données qualitatives et quantitatives suivantes ?***Guide de discussion :*• Résultats sectoriels, sur la base du cadre de résultats des sous-secteurs couverts (indicateur de résultats ou autres indicateurs du cadre de résultats du PSE/PTE)• Résultats de la mise en œuvre des plans d’action du PSE/PTE (examen des programmes/activités ou sous-secteurs)• Dépenses liées aux programmes et activités (couvertes par des financements internes et externes)• Dépenses relevant du budget• Conclusions d’études rigoureuses sur l’efficacité des politiques/programmes  |
| **3. Quelle est la *qualité* globale *des données empiriques* (notamment les données quantitatives) présentées dans le rapport annuel de mise en œuvre ?***Guide de discussion :*• Les données quantitatives sont-elles exactes et à jour (fiables et valides) ?• Dans quelle mesure les progrès signalés sont-ils confirmés par des données quantitatives et qualitatives ?• Dans quelle mesure les différentes sources de données et les divers points de vue des parties prenantes sont-ils pris en compte dans l’analyse et le suivi des progrès et des résultats ? |
| **Dimension 4 : UN OUTIL DE SUIVI** |
| **1. *L’analyse des résultats* effectuée dans le cadre de la revue sectorielle conjointe est-elle adéquate ?***Guide de discussion :* • Le rapport annuel de mise en œuvre comprend-il un bilan des points forts et des points faibles du secteur, de la mise en œuvre du PSE et des dépenses/progrès financiers ?• Indique-t-il si les recommandations issues des revues précédentes ont été appliquées ? • Les débats portent-ils notamment sur des recommandations concrètes sur les moyens d’éliminer les obstacles à la mise en œuvre ? • Les problèmes sont-ils classés par ordre de priorité ?• Les partenaires sont-ils d’accord sur les points faibles, les priorités et les recommandations ? |
| **2. Pensez-vous que la revue a une *fonction globale d’apprentissage* ? Veuillez expliquer votre réponse.** |

|  |
| --- |
|  **Dimension 5 : UN INSTRUMENT DE CHANGEMENT** |
| **1. Quelle est la procédure de *formulation des recommandations*?** *Guide de discussion :*• Comment les recommandations sont-elles formulées (par exemple, la synthèse des recommandations est enregistrée pendant les séances plénières/sessions des groupes de travail ; certaines recommandations sont soumises à vote et validation ; les recommandations sont sélectionnées/négociées par un petit nombre de participants réunis en groupe de travail restreint) ? • Un groupe particulier d’acteurs joue-t-il un rôle clé dans la formulation des recommandations ? Si oui, lequel ? • Des problèmes d’organisation ou de capacité ont-ils entravé la formulation des recommandations (par exemple, absence de rapporteurs, notes de mauvaise qualité ou incomplètes, problèmes d’animation des sessions, manque de temps) ? |
| **2. Quelle forme revêtent les *recommandations issues de la revue* ?***Guide de discussion :*• A-t-on défini des moyens permettant de combler les lacunes ?• A-t-on désigné les parties chargées de la mise en œuvre ou de la planification des mesures à prendre ?• Le nombre de recommandations est-il raisonnable et ces recommandations sont-elles assorties d’un calendrier d’application, par exemple de type SMART (spécifique, mesurable, accessible, réaliste et limité dans le temps) ? |
| **3. Tous les participants ont-ils une idée *claire du processus* d’élaboration/finalisation/validation de l’aide-mémoire de la revue et de suivi de l’application des recommandations issues de la revue ?** *Guide de discussion :*• A-t-on arrêté une date-limite pour la finalisation de l’aide-mémoire ?• A-t-on créé un comité chargé d’élaborer et de finaliser l’aide-mémoire ? Si ce n’est pas le cas, quelles autres dispositions ont été prises ?• Quelle procédure de validation de l’aide-mémoire a-t-on suivi ?• Comment les recommandations ont-elles été appliquées (modalités institutionnelles /organisationnelles) ? |
| **4. Pensez-vous que cette revue sectorielle conjointe permettra *d’influencer les décisions stratégiques* lors du prochain cycle du PSE/PTE ? Veuillez expliquer votre réponse.** |
| **5. Pensez-vous que la revue a lieu à un moment approprié du cycle de planification stratégique et budgétaire ? Veuillez développer votre réponse.** |

 **Outil 4 - Plan d’amélioration de la revue sectorielle conjointe**

Conseils d’utilisation :

Le modèle présenté ci-après s’appuie sur les résultats obtenus grâce aux outils précédents et sur les enseignements tirés de l’observation des revues sectorielles conjointes. Il aidera à mettre à profit ces enseignements pour prendre des mesures afin d’améliorer la revue dans le pays de chaque participant (lorsqu’elles sont appliquées dans le cadre d’une initiative d’échanges entre pays) ou la prochaine revue en question, ainsi que les bonnes pratiques observées. L’objectif est de recenser les moyens d’améliorer le processus général et la réunion de la revue sectorielle conjointe.

| **BESOINS** | **BONNE PRATIQUE** | **MESURE** | **RisQUES** | **ResponsAble** | **calendrier** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Dimension 1 : Inclusive et participative** |
|  |  |  |  |  |  |
| **Dimension 2 : Alignée sur des cadres politiques communs** |
|  |  |  |  |  |  |
| **Dimension 3 : Fondée sur des données empiriques** |
|  |  |  |  |  |  |
| **Dimension 4 : Un outil de suivi** |
|  |  |  |  |  |  |
| **Dimension 5 : Un instrument de changement** |
|  |  |  |  |  |  |

1. Les outils présentés ici peuvent également être utilisés dans chaque pays. [↑](#footnote-ref-1)
2. https://www.globalpartnership.org/content/practical-guide-effective-joint-sector-reviews-education-sector. [↑](#footnote-ref-2)